

---

## Strasbourg et les femmes publicistes du XVI<sup>e</sup> siècle

Anne-Marie Heitz

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1008>  
DOI : 10.4000/alsace.1008  
ISSN : 2260-2941

**Éditeur**

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2008  
Pagination : 169-193  
ISSN : 0181-0448

**Référence électronique**

Anne-Marie Heitz, « Strasbourg et les femmes publicistes du XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Alsace* [En ligne], 134 | 2008, mis en ligne le 15 juin 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1008> ; DOI : 10.4000/alsace.1008

---

## Strasbourg et les femmes publicistes du XVI<sup>e</sup> siècle

« Vous entendrez clairement et publiquement, combien nos femmes  
sont peu silencieuses »<sup>1</sup>

La prédication et l'enseignement des laïcs, tolérés au haut Moyen Âge dans des cas bien précis, y compris pour certaines femmes<sup>2</sup>, furent restreints de manière de plus en plus radicale à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. En raison de l'ampleur prise par des mouvements dissidents qui acceptaient – voire encourageaient – les prises de parole laïques, mais aussi de l'émergence croissante de pseudo-prophètes en ces temps de crise d'autorité, l'Église fut amenée à renforcer les interdits concernant les prises de parole publiques. Les laïcs, s'ils ne cessèrent pas tous de prêcher et d'enseigner, furent moins nombreux à oser s'exprimer ouvertement, et ce jusqu'au moment de la Réformation, où de nouvelles perspectives s'ouvrirent à eux.

Les deux traités de Martin Luther de 1520, *De la liberté du chrétien*<sup>4</sup> et *l'Appel à la Noblesse chrétienne de la Nation allemande*<sup>5</sup>, jouèrent un rôle primordial dans ce regain des interventions laïques. Le Réformateur de Wittenberg y énonça des principes théologiques fondamentaux, qui contribuèrent à créer un contexte favorable à la prédication des laïcs : chaque chrétien est justifié par la grâce de Dieu, chacun doit entendre la Parole de Dieu, chacun est appelé à une vie sainte et à une vocation chrétienne, que ce soit dans les offices de l'Église ou dans la vie quotidienne<sup>6</sup>. Luther mit particulièrement en avant l'autorité des Écritures, aux dépens de toute parole d'origine humaine, et rejeta la distinction hiérarchique qui opposait clercs et laïcs<sup>7</sup>.

---

1. « *Plane audietis vos coram, quam mulieres nostrae minime mutae sint* » (Wolfgang CAPITON, *Quellen zur Geschichte der Täufer in Elsass III*, 10 mars 1538, doc. 814, p. 138, 17-18).

2. Elles pouvaient s'exprimer dans le cadre privé notamment, mais également lorsque leur titre ou leur fonction sociale leur permettait de s'adresser à des hommes. Voir à ce sujet la belle étude de Claire THIELLET, *Femmes, Reines et Saintes (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2004.

3. André VAUCHEZ, *Les laïcs au Moyen Âge*, Paris, 1987, p. 277-278.

4. WA 7, 20-73.

5. WA 6, 404-469.

6. Gérald HOBBS, « Le cri d'une pierre : la prédication de Katharina Schütz-Zell dans son contexte religieux », *Positions luthériennes* 47 (1999), p. 113.

7. « D'après cela, nous sommes tous ordonnés prêtres par le baptême, comme le dit l'apôtre Pierre en *1 Pierre* 2, [9] » (« Dem nach so werden wir allesamt durch die tauff zu priestern geweyhet, wie sanct Petter 1. Pet. ij. [9] sagt » ; WA 6, 407, 22-23).

Cet dernier argument du Réformateur fut largement propagé, alors que ses réserves et ses restrictions relatives aux paroles publiques des laïcs – notamment au sujet de leur caractère exceptionnel – ne furent pas toujours entendues ou acceptées.

Grâce à la large diffusion de ces écrits de Luther, à l'alphabétisation qui touchait de plus en plus de femmes et à l'accès à la Bible pour toutes les bourses, les femmes ressentirent qu'elles n'étaient plus exclues des débats théologiques. Aussi certaines d'entre elles décidèrent de s'exprimer publiquement sur des questions religieuses<sup>8</sup>.

Nous nous concentrerons, dans cette étude, sur les textes de trois femmes qui vécurent à la même époque, et qui ont eu un lien avec Strasbourg : Catherine Zell, Argula von Grumbach von Stauffen, dont le pamphlet le plus réputé connut une édition dans la cité alsacienne, et la francophone Marie Dentièrre qui vécut à Strasbourg avant de s'y marier. Notre étude sera divisée en trois parties. Nous présenterons tout d'abord les grands traits de la vie de ces trois femmes et le contexte dans lequel elles se sont exprimées publiquement, puis nous verrons le sort réservé à leurs écrits : d'une part les réactions face aux textes d'Argula von Grumbach et de Marie Dentièrre, d'autre part la manière dont les prises de position de Catherine Zell furent reçues dans la cité alsacienne.



**Argula von Grumbach**

---

8. Nous excluons ici les interventions des femmes des mouvements dissidents, auxquelles nous avons déjà consacré un article : « Femmes dissidentes au XVI<sup>e</sup> siècle », *Positions luthériennes* 54 (juillet-septembre 2006), p. 329-362. Nous ne prendrons pas non plus en compte les prises de parole orales féminines au XV<sup>e</sup> siècle : elles sont assez peu nombreuses et parfois contestables, puisqu'elles nous sont transmises à travers des notes qui ont pu être censurées selon la sensibilité ou les centres d'intérêts de la personne qui les a recueillies.

## Trois femmes prennent la parole

### *Éléments biographiques*

Catherine Schütz est née entre 1497 et 1498 dans une famille strasbourgeoise aisée<sup>9</sup>. Elle a suivi, dans la maison paternelle, une bonne formation dans la langue vulgaire – elle ne savait en revanche guère le latin – et une éducation religieuse poussée, et ce dès l'âge de sept ans. Elle s'exerçait, selon ses dires, à la lecture de la Bible et aux devoirs pieux : cette première étape de sa vocation religieuse culmina lorsque, à l'âge de dix ans, elle décida de dédier sa vie à Dieu et de se consacrer à son prochain. Catherine raconte qu'elle a ensuite fait tout son possible pour être assurée de l'amour de Dieu, du salut, de la paix de l'âme devant Dieu, mais rien ne la soulagea, jusqu'au jour où elle entendit le message de Luther. Elle devint alors une fervente partisane du mouvement évangélique. Le premier signe de son engagement en faveur de la Réformation fut son mariage avec le prédicateur strasbourgeois Matthieu Zell, le 3 décembre 1523. Elle publia à la suite de cet événement une apologie pour justifier son union et, dès lors, elle ne cessa plus son abondante production écrite, composée d'écrits purement théologiques, mais aussi épistolaires et polémiques. Elle s'éteignit le 5 septembre 1562.

Argula von Grumbach fut, elle aussi, l'auteur de nombreux écrits, en particulier de pamphlets<sup>10</sup>. Elle est née en 1492, dans une famille de la haute noblesse bavaroise. Lorsqu'elle eut dix ans, son père, Bernardin von Stauff, choisit de lui donner une

---

9. Pour la biographie de Catherine Zell, voir tout particulièrement Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell*, 2 vol., Leiden, Brill, 1999 (Elsie MCKEE a récemment édité une traduction anglaise des textes de Catherine Zell : *Church mother: the writings of a Protestant reformer in sixteenth-century Germany*, Chicago, University of Chicago Press, 2006) ; Hellmut ZSCOCHE, « Katharina Zell », *Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft* (4<sup>e</sup> éd.), Tübingen, Mohr, t. 8 (2005), p. 1830-183 ; Marc LIENHARD, « Catherine Zell née Schütz », in : André SÉGUENNY (éd.), *Bibliotheca Dissidentium. Répertoire des non-conformismes religieux des seizième et dix-septième siècles* 1 (1980), p. 97-125 ; JANCKE-PIRNA Gabriele, « Prophetin, Pfarrfrau, Publizistin – Die Strassburger « Kirchenmutter » Katharina Zell », in : *Frauen Mischen sich ein. Katharina Luther, Katharina Melancton, Katharina Zell, Hille Feicken und andere. Wittenberger Sonntagsvorlesungen*, Wittenberg, Drei Kastanien, 1995, p. 55-80 ; KAUFMANN Thomas, « Pfarrfrau und Publizistin – Das reformatorische « Amt » der Katharina Zell », *Zeitschrift für Historische Forschung* 23 (1996), Berlin, Duncker et Humblot, p. 169-218 ; OBITZ Marion, « Katharina Zell – Kirchenmutter, Publizistin, Apostelin, Prophetin », *Evangelische Theologie* (2000), p. 371-388.

10. Au sujet de la vie d'Argula von Grumbach, voir Silke HALBACH, « Legitimiert durch das Notmandat. Frauen als Verfasserinnen frühreformatorischer Flugschriften », *Zeitschrift für Historische Forschung* 27 (2000), p. 365-387 ; du même auteur, « Publizistisches Engagement von Frauen in der Frühzeit der Reformation », in : CONRAD Anne (dir.), « *In Christo ist weder Man noch Weyb* ». *Frauen in der Zeit der Reformation und der Katholischen Reform*, Münster, Aschendorff, 1999, p. 49-68 ; Roland HERBERT BAINTON, *Frauen der Reformation, Von Katharina von Bora bis Anna Zwingli, 10 Porträts*, traduit de l'anglais en allemand par Marion Obitz, Gütersloher Verlagshaus, 1995, p. 103-119 ; Martin H. JUNG, « Argula von Grumbach », *Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft* (4<sup>e</sup> éd.), Tübingen, Mohr, t. 3 (2000), p. 1306.

éducation digne de son rang : après lui avoir offert une Bible illustrée en langue allemande<sup>11</sup>, il la plaça chez une sœur de l'Empereur Maximilien, la duchesse Cunégonde, afin qu'elle y fût formée en tant que dame de cour. C'est sous cette prestigieuse tutelle qu'elle fut instruite, en langue vernaculaire. Peu après son entrée à la cour, elle perdit successivement ses parents dans un intervalle de cinq jours, sans doute en raison d'une épidémie de peste. En 1516, elle épousa Frédéric von Grumbach, qui venait d'être promu au poste de *Pfleger* à Dietfurt ; elle lui donna une fille et trois fils.

Dès 1520, Argula devint une fervente lectrice des écrits de Luther et, en 1523, elle écrivit son premier pamphlet en faveur des idées évangéliques, texte qui la projeta sur l'avant de la scène publique. Les conséquences de cette publication ne se firent pas attendre : son mari fut démis de ses fonctions dès le mois d'octobre 1523, et perdit de ce fait toute source de revenus. Dès lors, il se révolta contre les interventions publiques de son épouse ; ses inquiétudes financières l'aigrirent, et le rendirent même violent. Il mourut en 1529. Quatre ans plus tard, Argula épousa un comte von Schilck, partisan des idées luthériennes, mais ce mariage ne dura que deux ans, jusqu'à la mort de ce second époux. Veuve, sans héritage, Argula rencontra de nombreuses difficultés, accentuées par la perte de trois de ses enfants, Georges et Apollonia en 1539, et Jean-Georges en 1544. Malgré ces épreuves, elle demeura active et ferme dans ses convictions. Elle mourut après 1563.

Quant à Marie Dentièrre, on ignore sa date de naissance, mais on sait qu'elle était issue de la petite noblesse<sup>12</sup>. La famille de son père, Jérôme d'Ennetières, était établie à Tournai, au moins depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Marie y vécut jusqu'en 1521, puis elle s'engagea dans les ordres et fut nommée prieure du couvent des Augustines de l'abbaye de Près. Mais, gagnée par les idées évangéliques, elle quitta son couvent et rejoignit Strasbourg au cours du mois d'octobre 1525<sup>13</sup>. C'est là qu'elle épousa Simon Robert, ancien curé devenu pasteur, ami de Farel et connaissance de Bucer, Capiton et Zell. Le couple demeura dans la cité alsacienne jusqu'en mai 1528, avant de s'installer à Bex où Simon Robert fut pasteur jusqu'à sa mort en 1533. Marie épousa alors Antoine Froment, qu'elle alla rejoindre en 1535 à Genève avec ses cinq enfants. C'est dans cette ville qu'elle commença à publier, à partir de 1536, des écrits polémiques. Nous ne possédons en revanche pas de renseignements sur la fin de la vie de Marie ; elle serait décédée en 1561.

11. C'est en effet ce qu'elle affirme dans l'un de ses pamphlets : « Welche mir mein lieber Herr Vatter so hoch beualch zulesen/ und gab myr dye selbyg/ da ich zehen jar alt war » (Argula von Grumbach, *Wie eyn Christliche fraw des Adels*, 1523, Strasbourg, Martin Flach, 1523, BNUS R.100.690, fol. C r). Cette Bible, l'une des premières traduites en langue vernaculaire, avait sans doute été éditée par Antoine Koberger en 1483 (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, p. 106) ?

12. Au sujet de la vie de Marie Dentièrre, voir Irena BACKUS, « Marie Dentièrre : un cas de féminisme théologique à l'époque de la Réforme ? », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Protestantisme Français* 137 (1991), p. 177-195 ; Alice ZIMMERLI-WITSCHI, *Frauen in der Reformationszeit*, Thèse de doctorat présentée à l'Université de Zurich, 1981, p. 57-73.

13. Philippe DENIS, *Les Églises d'étrangers en pays rhénans (1538-1564)*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 63.



Matthieu Zell

### *Le contexte de leurs écrits*

Catherine Zell est l'auteur de textes de nature très différente<sup>14</sup> :

- des lettres ; le premier de ses écrits est une lettre de consolation qu'elle adressa aux femmes de Kentzingen, le 22 juillet 1524. Elle entretint par ailleurs des liens épistolaires avec Ambroise Blaurer, Melchior Ambach, Conrad Pellican, Martin Bucer et Paul Fagius. Elle rédigea en 1553 une missive à Gaspard Schwenckfeld qui, du fait de sa longueur, est proche du style d'un traité ; celle adressée à Louis Rabus en 1557 est quant à elle largement polémique, tout comme celles qu'elle envoya aux responsables de l'assistance sociale à Strasbourg<sup>15</sup>. Sa dernière lettre, qu'elle rédigea en 1558, est proche à la fois du genre de la lettre de réconfort et de celui d'un commentaire purement théologique : Catherine Zell cherchait en effet à consoler Félix Ambruster condamné à l'isolement parce qu'il avait contracté la peste, tout en commentant de manière didactique les *Psaumes* 51 et 130 et le *Notre Père*.

---

14. Ces écrits ont été répertoriés dès 1980 par Marc LIENHARD, « Catherine Zell née Schütz », in : André Séguenny (éd.), *Bibliotheca Dissidentium. Répertoire des non-conformismes religieux des seizième et dix-septième siècles* 1 (1980), p. 97-125. Ils ont été édités et annotés par Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell* 2, Leiden, Brill, 1999.

15. Les deux lettres envoyées à l'assistance sociale ont été éditées par Otto WINCKELMANN, *Das Fürsorgewesen der Stadt Strassburg* 2, Leipzig, Henius, 1922, doc. 33 et 34.

- une apologie pour son époux, qu'elle rédigea en septembre 1524. Elle était adressée à trois hommes influents : Thomas Murner<sup>16</sup>, Jean Cochlaeus<sup>17</sup> et Conrad Treger<sup>18</sup>.
- une introduction à un recueil de cantiques, qu'elle rédigea en 1534. Michael Weisse, un homme associé aux mouvements dissidents, était le traducteur et l'éditeur de ces cantiques issus du mouvement de Jean Huss. Catherine Zell en adapta certaines mélodies, y ajouta son introduction et certaines annotations pratiques à l'égard des usagers, et le fit publier à Strasbourg en quatre livrets au lieu d'un seul – afin de diminuer son volume et son coût – : les deux premiers furent édités en 1535, les deux suivants en 1536.
- un discours qu'elle prononça lors de l'enterrement de son époux, le 11 janvier 1548. Lors de la cérémonie, après un sermon prononcé par Bucer, Catherine Zell prit la parole. Cette intervention, longtemps contestée par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>, est aujourd'hui incontestablement attribuée à l'épouse du Réformateur<sup>20</sup>.

Argula von Grumbach entretint, comme Catherine Zell, une correspondance avec des figures de proue du mouvement évangélique, notamment avec Martin Luther et Andreas Osiander, le Réformateur de Nuremberg. Mais c'est essentiellement en tant qu'auteur de pamphlets qu'Argula s'est faite connaître. Elle fut la première femme à défendre les idées évangéliques dans une feuille volante, et ce dès octobre 1523. Elle rédigea ensuite sept autres pamphlets jusqu'à la fin de l'été 1524. Ses huit écrits furent un véritable succès : ils connurent trente éditions, ce qui signifie qu'elle aurait touché plus de trente-mille lecteurs<sup>21</sup>. Le premier de ces pamphlets nous intéresse particulièrement dans la mesure où il a été édité à Strasbourg par Martin Flach, sous le titre « comme une femme chrétienne de la noblesse bavaroise a condamné, par sa lettre ouverte bien fondée sur les Écritures divines, l'Université d'Ingolstadt pour avoir contraint un jeune homme évangélique à abjurer la Parole de Dieu. Avec tous les articles qu'il a abjurés »<sup>22</sup>.

---

16. Thomas Murner (1475-1537) était un prédicateur alsacien, un humaniste et un poète, réputé pour ses talents de satire. Il était membre de l'ordre des Franciscains de Strasbourg, et était l'un des opposants les plus féroces du mouvement évangélique (voir en particulier Marc LIENHARD, « Thomas Murner et la Réformation », in : Marc Lienhard (éd.), *Un temps, une ville, une Réforme*, Aldershot, Variorum, 1990 ; du même auteur, « Les pamphlets anti-luthériens de Thomas Murner », in : Robert SAUZET (éd.), *Les frontières religieuses en Europe du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1992, p. 97-107).

17. Jean Cochlaeus (1479-1552) était humaniste et théologien. Proche du pape, il était l'un des plus grands adversaires de Martin Luther (Monique SAMUEL-SCHEYDER, *Jean Cochlaeus : humaniste et adversaire de Luther*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993).

18. Conrad Treger (1480- ?), Augustinien, il étudia à Paris et à Fribourg. Prieur du monastère de Fribourg en 1512, il fut appelé à un poste similaire à Strasbourg à partir de 1515 (Adolar ZUMKELLER, *Konrad Treger*, *Katholische Theologen der Reformationszeit* 5, 1988).

19. Ainsi Ernest LEHR (*Matthieu Zell le premier pasteur évangélique (1477-1548) et sa femme Catherine Schütz*, Paris, 1861) et Jules WALTHER (*Matthieu et Catherine Zell*, Strasbourg, 1864) estimaient-ils qu'une telle intervention était contraire à la pudeur féminine et à la respectabilité de l'épouse Zell.

20. Voir Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell 2*, *op. cit.*, p. 67-68.

21. Silke HALBACH, « Publizistisches Engagement von Frauen in der Frühzeit der Reformation », p. 55.

22. *Wie eyn Christliche fraw des Adels/ in Beiern durch jren in der Gotlicher schrift/ wollgegründten Sendbryeffe/ die Hohenscul zu Ingolstadt/ umb das sie eynê Euaêgelischen Jüngling/ zu widersprechung*

Argula von Grumbach avait pris la plume pour défendre un adepte des idées évangéliques, Arsacius Seehofer<sup>23</sup>, jeune professeur à l'université d'Ingolstadt<sup>24</sup>. En effet, un mandat des autorités religieuses bavaroises avait interdit tout enseignement évangélique depuis le 5 mars 1522. Aussi Seehofer fut-il soumis à un interrogatoire, à la suite duquel il fut contraint à abroger publiquement sa foi et à se rendre au couvent d'Ettal. Argula von Grumbach, indignée par l'humiliation qu'on avait fait subir au jeune homme, se rendit chez Andreas Osiander afin de lui demander de réagir à cette sentence. Confrontée au mutisme du Réformateur, elle décida d'agir elle-même et d'adresser un écrit aux membres de l'université d'Ingolstadt.

Marie Dentièrre intervint deux fois – bien que plus tardivement – dans des affaires religieuses, et tout d'abord par le moyen d'un pamphlet. Dans cet écrit, *La guerre et deslivrance et la ville de Genève*<sup>25</sup> publié à Genève en 1536, Marie manifesta sa joie de voir la Réformation triompher à Genève. Son second écrit était une lettre, *l'Épître tresutile*<sup>26</sup>, adressée à Marguerite de Navarre : l'épouse de Froment souhaitait éclairer la sœur du roi, qui s'interrogeait en 1539 sur les raisons de l'expulsion de Calvin et de Farel de Genève. Cette lettre, longtemps attribuée à Froment alors que lui-même affirmait clairement que son épouse en était l'auteur<sup>27</sup>, est aujourd'hui indéniablement reconnue comme une composition propre de Marie Dentièrre<sup>28</sup>. Elle était composée de trois parties clairement distinctes : une lettre d'envoi à la reine de Navarre, un texte intitulé *Défense des femmes*, et l'*Épître* proprement dite.

---

des wort gottes/ betrangt habê/ straffet. Mit sampt den Artickeln so er widerrüft hat, Strasbourg, Martin Flach, 1523, BNUS R.100.690.

23. Le jeune homme avait étudié à Wittenberg pendant que Luther se trouvait à Wartburg ; il fut formé par Melanchthon, et sans doute influencé par la pensée de Carlstadt. Voir Silke HALBACH, « Publizistisches Engagement von Frauen in der Frühzeit der Reformation », *op. cit.*, p. 52-53 ; Roland Herbert BAINTON, *Frauen der Reformation*, *op. cit.*, p. 105-106.

24. Le professeur le plus renommé de l'Université était alors Jean Eck, le farouche adversaire de Luther (Roland Herbert BAINTON, *Frauen der Reformation*, *op. cit.*, p. 106).

25. Marie Dentièrre, « Restitution de l'écrit intitulé *La Guerre et Deslivrance de la ville de Genesve* (1536) (et publication en annexe de la *Défense pour les femmes*) », in : Albert RILLIET (éd.), *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 20 (1878-1888), p. 309-383.

26. Marie Dentièrre, *L'Espître tresutile faite et composée pour une femme chrestienne de Tornay, envoyée à la Royne de Navarre seur du Roy de France. Contre les Turcz, Iuifz, Infidèles, faulx chrestiens, Anabaptistes et Luthériens* (extraits), in : HERMINJARD A.-L., *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et biographiques*, tome 5, Paris, H. Georg, 1878, n° 785, p. 295-304.

27. Froment écrivait en effet : « Il advint en ce temps [celui du bannissement de Farel et de Calvin] que la Royne de Navarre, sœur du Roy de France, voulut sçavoir d'une sienne commère, nommée Marie Dentièrre, de Tournay, femme de Froment, la première femme déchassée pour l'Évangile, de nostre temps, ayant layssé son abbaye et monestère, demourant à présent à Genève, voulut sçavoir de ses nouvelles et comment estoit venu ce différent, et pourquoy on avoit déchassé les ministres de la parole de Dieu dans Genève. A laquelle envoya une épître intitulée : *Contre les Turcz, Iuifz, Infidèles, faulx chrestiens, Anabaptistes et Luthériens* » (HERMINJARD A.-L., *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, p. 296).

28. BACKUS, « Marie Dentièrre : un cas de féminisme théologique à l'époque de la Réforme ? », p. 182 ; voir également la démonstration d'Albert RILLIET à ce sujet, *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 20 (1878-1888), p. 319-335.

Dans les débuts de la Réformation, ces trois femmes parvinrent donc à contourner les interdits qui avaient été imposés à leur sexe depuis plusieurs siècles, et à prendre la parole publiquement. Voyons comment ce nouveau phénomène qu'elles représentaient fut perçu par les Réformateurs et la société.

## Les réactions face aux écrits d'Argula et de Marie

La Réformation et les désordres qu'elle a engendrés ont constitué une plateforme pour les femmes qui, s'appuyant sur des exemples bibliques, ont justifié leurs interventions publiques<sup>29</sup>. Ces publicistes féminines ont été encouragées par certains hommes, convaincus qu'elles étaient des messagers divins, envoyées pour dénoncer les maux de leur société. L'auteur de la préface de l'écrit qu'Argula von Grumbach adressa à l'Université d'Ingolstadt estimait ainsi que cette femme avait été mandatée par Dieu, tout comme l'avaient été les femmes fortes mentionnées dans la Bible.

Se fondant sur *Joël* 3,1<sup>30</sup>, cet auteur affirmait :

« cette parole, que maintenant certains connaissent, apparaît maintenant particulièrement et publiquement par cette femme, car elle a été tirée d'une copie de sa lettre ouverte, dans laquelle elle accuse, exhorte et instruit les hommes doctes de l'Université d'Ingolstadt (comme Judith [le faisait pour] les prêtres qui se trompaient [*Jdt* 8-9]) avec beaucoup de paroles divines bien menées et indépassables puisqu'elles suivent le saint Évangile ; [en cela elle est] à nouveau crédible (alors qu'auparavant de la part d'une femme ce fait même était très rare et à notre époque pas écouté) »<sup>31</sup>.

Il revendiquait par ailleurs l'inspiration divine d'Argula : « on peut déduire de cela que cet écrit qu'elle a produit ne vient pas d'un autre enseignement que du seul Esprit de Dieu »<sup>32</sup>.

Mais ce point de vue n'était pas partagé par beaucoup d'habitants d'Ingolstadt. Ainsi un contemporain d'Argula ajouta-t-il, à la fin de l'écrit de la jeune femme, les mots suivants : « c'est une putain luthérienne et un portail vers l'enfer »<sup>33</sup>. Un prêtre de la ville

29. Lyndal ROPER, *The Holy Household, Women and morals in Reformation Augsburg*, Oxford, Clarendon Press, 1989, p. 2.

30. « Vos fils et vos filles prophétiseront ».

31. « Welcher spruch ytzo mâcherley weyss/ und sûnderlich ytz in gemeltem weib offentlich erscheynet/ dieweyl auss jren nachgeschriben Sendbrieff seunden wirt/ das sie darinnen die schrifft gelert der Hohenschul zu Ingoldstat (als Judith am viij die irrenden Priester) mit vil ingefûrten unûberwindtlichen gôtlichen schriffthen/ von wegen irer vervolung des heiligê Evangeliums/ mer weder glaublich (und vormals vô weiblichem geschlecht der gleichen gar wenig/ und bey unsern zeytê nitt gehört) straffet/ ermanet un underweyset » (*Wie eyn Christliche frau des Adels*, 1523, fol. Aiv r).

32. « Darauss zu versteen ist/ das sie solch ir gethanes schribe nit durch andere underweysung/ sunder allein vô geyst Gottes hatt » (*Wie eyn Christliche frau des Adels*, 1523, fol. Aiv r+v).

33. « eine geborene lutherische Hure und ein Tor zur Hôlle » (Roland Herbert BAINTON, *Frauen der Reformation*, p. 108).

fit allusion aux activités d'Argula dans l'un de ses sermons : il dénonça particulièrement, parmi les « orgueilleuses enfants d'Ève »<sup>34</sup>, les « chiennes hérétiques, [...] comme l'esprit de Luther a été soufflé aux femmes et en a fait des folles »<sup>35</sup>. Par ailleurs, un certain Jean, étudiant de l'Université d'Ingolstadt, rédigea quelques vers, dans lesquels il se joua du nom d'Argula. Il lui reprocha en outre des défauts que l'on pensait alors typiquement féminins, comme le fait d'avoir des aspirations sociales illégitimes, l'impudicité ou la violence verbale, qui étaient tous trois liés à la négligence des devoirs domestiques<sup>36</sup> :

« Madame Argula, scandaleux<sup>37</sup> est votre nom, et plus scandaleux encore que vous ayez sans honte oublié toute pudeur féminine. Vous êtes tellement coupable et oublieuse que vous vouliez apprendre à votre maître et seigneur une nouvelle foi<sup>38</sup>, et à côté vous vous permettez de punir et d'insulter toute une Université avec vos folles allégations »<sup>39</sup>.

Argula voulut répondre à cette attaque en insistant sur ses qualités domestiques :

« au nom de Dieu je dois répondre à l'homme courageux qui se fait appeler Jean et qui m'indique qu'il est de Landshut. [...] Ce maître de haut sens veut m'apprendre à tenir le ménage et le rouet, ce dont je me sers quotidiennement de sorte que je ne peux pas l'oublier. [...] Vous nous donnez un autre ordre, de servir dans l'obéissance et d'honorer notre mari. Je regretterais de mal le faire. Mon cœur et mon esprit tendent à le servir en tout temps avec obéissance et toute joie. Si je ne le faisais, je le regretterai. Je veille aussi chaque jour qu'il ne se plaigne pas de moi »<sup>40</sup>.

Argula dévia cependant rapidement de cette argumentation en employant une autre : quiconque veut suivre Dieu doit être prêt à tout abandonner pour lui. Aussi affirma-t-elle ne pas redouter le martyr :

« J'espère que Dieu m'enseignera bien comment je dois me conduire face à lui [son époux] s'il voulait me forcer et me contraindre à m'éloigner de la Parole de Dieu. Que je n'en fasse rien, ce que vous souhaiteriez bien pourtant. Comme je le trouve écrit en *Matthieu*

---

34. « hochmütigen Evakindern » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, op. cit., p. 111).

35. « ketzerischen Hündinnen [...] wie denn auch Luthers Geist jetzt den Weibern eingeblasen [wird] und Närrinnen daraus macht » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, op. cit., p. 111).

36. Sara Matthews GRIECO, *Ange ou diablese. La représentation de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, 1991, p. 383-385.

37. L'auteur joue ici sur le nom d'Argula, dont la racine « arg » signifie en allemand « scandale ».

38. L'époux d'Argula était en effet demeuré fidèle à la foi traditionnelle.

39. « Frau Argel, arg ist euer Nam/ Viel ärger, dass ihr ohne Scham/ Und alle weiblich Zucht vergessen/ so frevel seid und so vergessen/ Dass ihr eueren Fürsten und Herren/ erst wollt einen neuen Glauben lehren/ Und euch darneben untersteht/ Ein ganze Universität/ zu strafen und zu schimpfieren/ mit eurem närrischen Allegieren » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, p. 109).

40. « Im Namen Gottes hab ich an/ zu antworten dem kühnen Mann/ der sich Johannes nennen tut/ zeigt mir an, er sei von Landshut/ [...] Dieser Meister von hohen Sinnen/ Will mich lehr'n Haushalten und Spinnen, Tu doch täglich damit umgahn/ Dass ich's wohl nicht vergessen kann. [...] Ihr gebt uns auch noch ein Bescheid/ Zu dienen in Gehorsamkeit/ Und unsern Mann halten in Ehr'n. Es wär mir leid, sollt' ich's verkehr'n. Mein Herz und G'müt dazu geneigt ist/ zu dienen ihm zu dieser Frist/ Gehorsamlich mit ganzer Freud/ Tät' ich es nicht, es wär' mir leid. Achr' auch dafür, es sei am Tag/ Dass er führ' über mich kein klag » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, op. cit., p. 109-110).

10, [37-39] : oui, nous devons nous séparer des enfants, de la maison, du foyer et de [tout] ce que j'ai ; celui qui aime cela plus que lui [Dieu] est entièrement libre [de ce choix] mais il n'est pas digne [de Dieu]. Si je devais renier la Parole de Dieu, au lieu de quitter tout cela j'offrirai librement mon corps et ma vie, puisque mon âme ne me serait pas plus chère que ne me l'est mon Seigneur et mon Dieu »<sup>41</sup>.

Argula espérait une application concrète de ces versets dans la société. Aussi écrit-elle au sujet de son époux :

« Je ne lui dois pas obéissance en ceci, car Dieu dit en *Matthieu* 10, [37-39] et *Marc* 8, [34-35] : nous devons tout quitter, père, mère, frère, sœur, enfant, corps et vie, et ajoute à cela : à quoi servirait-il à un être humain de gagner le monde entier s'il perdait son âme [*Mt* 16,26]? »<sup>42</sup>.

Mais ces arguments ne convainquirent pas les autorités d'Ingolstadt, qui réagirent à la fois rapidement et fortement aux écrits d'Argula. En effet, elles attribuèrent à son époux le droit de recourir pour elle à des mesures disciplinaires<sup>43</sup>. Elles démissionnèrent par ailleurs Frédéric von Grumbach de ses fonctions. Cette sanction fut d'autant plus pénible pour l'époux d'Argula qu'il ne partageait pas les convictions évangéliques de sa femme et qu'il n'avait à aucun moment encouragé ses interventions publiques<sup>44</sup>. Argula n'avait donc pas le soutien de son époux, ni d'ailleurs du reste de sa famille, comme l'atteste le courrier qu'elle adressa à son cousin Adam von Törring :

« on m'a dit comment vous avez appris que j'avais écrit à l'Université d'Ingolstadt, à propos de quoi vous étiez très fâché contre moi, et peut-être que vous imaginez ainsi que c'était une action injustifiée de ma part, une sorte femme [...]. Cela m'a valu et me vaudra beaucoup de honte, de déshonneur et de railleries»<sup>45</sup>.

41. « Hoff, Gott wird mich auch lehren wohl! / Wie ich mich gegen ihm halten soll / Wo er mich aber wollte dringen / Von Gott's Wort treiben oder zwingen / Dass ich davon nichts halten sollt / Welches Ihr auch gar gern wollt / Find' ich Matthäi geschrieben stohn / Am Zehnten, da lest davon / Ja, dass wir müssen treten ab / Von Kind, Haus, Hof und was ich hab' / Wer's über ihn liebt, steht gar frei / Derselbig sein nicht würdig sei. So ich Gott's Wort verleugnen sollt / Eh ich das alles verlassen wollt / Ja Leib und Leben ergeben frei / Da mir mein Seel nit lieber sei / Dann mir ist auch mein Herr und Gott » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, *op. cit.*, p. 109-110).

42. « Ich habe gehört, wie ihr sollt gesagt haben, so mein Hauswirt nicht woll dazu tun [...] und mich vermauern. Gib ihm aber keinen Glauben. Er tut leider sehr zuviel dazu, dass er Christum in mir verfolgt. [...] Ich bin ihm in diesem nicht schuldig gehorsam zu sein, denn Gott sagt, Matthäus 10, Markus 8. Wir müssen alles verlassen, Vater, Mutter, Bruder, Schwester, Kinder, Leib und Leben, und sagt darauf, was nützt's den Menschen, so er die ganze Welt erobert und verderbt seine Seele? » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, *op. cit.*, p. 112).

43. L'une des mesures les plus fréquentes était de faire couper des doigts au coupable. Les sanctions pouvaient être bien plus sévères encore puisque, si l'époux d'Argula avait choisi d'étrangler son épouse pour réparer l'affront qu'il avait subi, il n'aurait pas été poursuivi par la Justice (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, p. 110, *op. cit.*).

44. Silke Halbach, art. cit. « Legitimiert durch das Notmandat », p. 372.

45. « Mir ist gesagt, wie vor Euch gekommen sei, dass ich der hohen Schul zu Ingolstadt geschrieben ; ob welchem ihr über mich nicht wenig erzürnet, und vielleicht also eingebildet, dass es von mir als einem törichten Weib [...] unbillig gehandelt [sei]. [...] Daraus mir nicht wenig Schmach, Schand und Gespött nachgeredet wird oder werden möchte » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, p. 111-112).

Face à ces reproches, Argula espérait un jugement juste de son écrit, fondé sur son contenu et non sur le sexe de son auteur :

« c'est votre amitié reconnue qui me pousse à vous écrire et à rapporter la vérité. Je vous envoie donc une copie de ce que et comment j'ai écrit. Je vous prie de la lire fidèlement et de me juger là-dessus selon l'esprit de Dieu. [...] C'est pourquoi, mon cher seigneur et père, ne vous étonnez pas que je confesse Dieu. Car celui qui ne confesse pas Dieu n'est pas chrétien, même s'il était baptisé mille fois. Chacun doit aussi se justifier lui-même au dernier jugement. [...] C'est pourquoi je vous prie de ne pas vous laisser troubler si vous entendez qu'on me déshonore ou qu'on se raille de moi parce que je confesse le Christ »<sup>46</sup>.

Les avis au sujet d'Argula von Grumbach étaient mitigés. Les laïcs issus de classes sociales peu favorisées lui étaient plutôt favorables, tandis que les responsables des autorités civiles et académiques, ainsi que ses proches, l'accusaient de s'attribuer des rôles qui ne lui convenaient pas en tant que femme. Le propos d'un professeur de l'Université d'Ingolstadt illustre bien cette tension ; bien qu'il reconnaissait lui-même les connaissances bibliques hors du commun de la jeune femme, il affirmait :

« mais nous ne pouvons pas faire savoir cela aux paysans, qui ont déjà prétendu qu'Argula von Stauff, qui sait la Bible par cœur, serait plus docte que nous, ce qui n'est pas vrai parce qu'elle n'a pas été à l'Université »<sup>47</sup>.

Martin Luther appréciait quant à lui les actions d'Argula von Grumbach. Il écrivit à son sujet à Spalatin, le 18 janvier 1524 :

« je t'envoie, très bon Spalatin, une lettre d'Argula, disciple du Christ, afin que tu voies et que tu te réjouisses avec les anges au sujet de la conversion d'une fille pécheresse d'Adam devenue fille de Dieu »<sup>48</sup>.

À la fin de février 1524, le Réformateur s'indigna du sort malheureux d'Argula et la recommanda aux prières de ses amis :

« le duc de Bavière est dans une rage excessive, massacrant, ruinant et persécutant l'Évangile avec tous ses hommes. En ce moment, la très noble dame Argula von Stauffen mène une grande lutte dans ce pays avec grand esprit, dans une abondance de mots et de connaissance du Christ. Elle est digne de ce que nous prions tous pour elle, afin que

---

46. « Aus dieser Euer erkannten Freundschaft bin ich bewegt, euch zu schreiben und der Wahrheit zu berichten. Schick euch deshalb [eine] Kopie, wie und was ich geschrieben habe. Bitte euch getreulich, das zu lesen, und nach dem Geist Gottes darinnen mich zu [be-]urteilen. [...] Darum, mein lieber Herr und Vatter, lasst euch das nicht verwundern, dass ich Gott bekenne. Denn wer Gott nicht bekennet, ist kein Christ nicht, ob er tausendmal getauft würde. Es muss auch ein jeglicher für sich selbst Rechenschaft geben am letzten Urteil. [...] Darum [...] bitte euch, kein Beschwernis zu nehmen, ob ihr hört, dass man mich schändet und verspottet, dass ich Christum bekenne » (Roland Herbert BAINTON, *Frauen der Reformation*, p. 112).

47. « Das dürfen wir aber die Bauern nicht wissen lassen, die schon von der Argula von Stauff, die die Bibel auswendig kann, gesagt haben, dass sie gelehrter ist als wir, was aber nicht war ist, denn sie nicht auf der Universität gewesen » (Roland Herbert BAINTON, *Frauen der Reformation*, p. 116).

48. « Mitto ad te, optime Spalatine, Literas Argule, Christi discipule, ut videas et gaudeas cum angelis super una peccatrice filia Adam conversa et facta filia dei » (WA Br 3, n° 706, 18 janvier 1524, p. 235, 5-7).

le Christ triomphe en elle. Elle a assailli l'Université d'Ingolstadt par des lettres, car ils avaient contraint Arsarius, un jeune homme, à une révocation honteuse. Son mari, qui se comportait déjà avec elle comme un tyran, a maintenant été chassé de sa préfecture, tu peux t'imaginer ce qu'il va faire. Elle vit seule sous [l'autorité de] ce monstre, certes solide dans la foi mais, comme elle l'écrit elle-même, pas sans quelques fois la crainte au cœur. Elle est un instrument singulier du Christ, je te la recommande, afin que le Christ dans sa sagesse confonde ces puissants et ces fanfarons par ce vase fragile »<sup>49</sup>.

Martin Luther apprécia et encouragea donc les prises de parole spontanées d'Argula von Grumbach dans la mesure où cette femme présentait elle-même ses interventions comme des proclamations occasionnelles, un jugement divin sur les défaillances de l'Église contemporaine. Dans la lettre qu'elle adressa à son cousin, elle affirma espérer – bien qu'il nous semble qu'il ne s'agit ici que d'un élément d'une stratégie, qui avait pour but de prendre la parole publiquement – l'établissement d'un ordre évangélique, dans lequel les autorités « occuperaient des postes de prédicateurs avec des hommes doctes »<sup>50</sup>.

Luther cautionna ainsi les interventions d'Argula von Grumbach, bien qu'elles fussent condamnées par les autorités civiles et académiques d'Ingolstadt. Mais le Réformateur était alors lui-même, depuis 1521, excommunié et mis au ban de l'Empire. Aussi son soutien, s'il avait sans doute une grande importance pour Argula, demeura uniquement moral. C'est pourquoi la jeune femme, qui ne bénéficiait du soutien d'aucun représentant de l'autorité ni même de sa famille, fut rapidement réduite au silence. Alors que sa première intervention datait d'octobre 1523, elle se prononça publiquement pour la dernière fois au cours de l'été 1524. Elle adressa une lettre au Conseil de Ratisbonne, dans laquelle elle s'exprima toute sa déception de ne pas être prise au sérieux en raison de son sexe : « maintenant je vois que vous vous trompez, et je ne peux pas m'abstenir, par ordre divin, de vous exhorter, même si je sais bien qu'on rira de moi »<sup>51</sup>.

Les activités scripturaires de Marie Dentière furent, elles aussi, très limitées dans le temps. Ses écrits déclenchèrent de véritables scandales, non seulement parmi les partisans de la foi traditionnelle, mais aussi dans le camp du mouvement évangélique,

---

49. « Dux Bavariae saevit ultra modum occidendo, profligando, persequendo totis viribus euangelium. Nobilissima femina Argula a Staufen iam magnum agonem magno spiritu et plena verbo et scientia Christi in ea terra agit. Digna, pro qua omnes rogemus, ut Christus in ea triumphet. Invasit scriptis Academiam Ingolstadiensem, quod Arsacium quendam iuvenem ad foedam adegerint revocationem. Maritus, per sese illi tyrannus, nunc ob ipsam praefectura deiectus, quid sit facturus, cogita ; illa sola inter haec monstra versatur forti quidem fide, sed, ut ipsa scribit, non sine pavore cordis interdum. Ea est instrumentum singulare Christi, commendo tibi eam, ut Christus per hoc infirmum vasculum confundat potentes istos et gloriosos in sapientia sua » (WA Br 3, N° 713, février 1524, p. 247, 24-34).

50. « Prädikaturen mit gelehrten Männern besetzt würden » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, p. 113-114).

51. « Nun seh ich euch irren, darum kann ich's auf Befehl Gottes nicht unterlassen, euch zu vermahnem, wiewohl ich's gar wohl bedencke, mein werde gelacht » (Roland Herbert Bainton, *Frauen der Reformation*, p. 116).

si l'on en croit ses propres propos : « non seulement aucuns calumnieurs et adversaires de vérité nous voudront taxer de trop grande audace et témérité, mais aussi aucuns des fidèles, disant que les femmes sont trop hardies d'écrire [...] de la sainte escripture »<sup>52</sup>.

Mais c'est parmi les femmes que Marie rencontra ses plus farouches opposants. Les sœurs du couvent de Tournai dans lequel elle avait été élevée étaient choquées du fait que Marie a quitté son froc, et plus encore de ce qu'elle s'exprime publiquement et devant des hommes sur des questions théologiques. Ainsi la prieure Jeanne de Jussie lui reprochait-elle ses interventions publiques, la qualifiant de « moine, abbesse, faulce, ridé et langue diabolique, ayant mary et enfant, nommée marie d'entiere de picardie, qui se mesloit de prescher et pervertir les gens de devotion »<sup>53</sup>. Jeanne de Jussie accusait Marie d'être une « langue serpentine »<sup>54</sup>, cherchant à convertir les nonnes de son ancien couvent : « la malheuree entendoit d'entretenir les seurs »<sup>55</sup>. Les sœurs réagirent elles aussi violemment à l'intervention de Marie : « de ces parolles dh'erreur avoient les seurs grand horreur, et luy decracheoient contre par grande detestation »<sup>56</sup>.

Consciente des scandales que provoquaient ses interventions, Marie Dentièrre prit la précaution de publier anonymement et sous une fausse adresse. Mais ces mesures ne furent pas suffisantes et les tirages furent confisqués, comme en témoigna l'époux de Marie, Antoine Froment<sup>57</sup> :

« Mais les ministres qui estoient venus de nouveau, après le déchassement des aultres, ne peuvent endurer ne pourter ceste épistre, se sentant cassés [blessés] d'icelle ; ainsi la firent saisir à la Seigneurie et mettre prisonnier l'imprimeur d'icelle, et fust ordonné qu'elle fust souppie par ung temps, veu le différent et les partialités qui estoient en l'Eglise, à cause des sérémonyes »<sup>58</sup>.

Bien que le Conseil de Genève fit saisir chez l'imprimeur Jehan Gérard quinze cents exemplaires de l'*Epistre très-utile*, il s'en répandit quelques-uns, même avant le retour de Calvin<sup>59</sup>. Les interventions de Marie semblaient donc appréciées d'une partie du peuple, qui fut prête à prendre des risques pour sauvegarder ses écrits censurés. Malgré cela, Marie, qui avait revendiqué le droit de participer aux débats religieux en tant que femme laïque, fut rapidement reléguée au silence par le Conseil genevois.

---

52. Marie Dentièrre, « *Défense pour les femmes* (1539) », in : Albert RILLIET (éd.), p. 378.

53. Jeanne de JUSSIE, *Petite chronique*, éditée et commentée par Helmut Feld, Mainz, Philipp Von Zabern, 1996, p. 238.

54. Jeanne de JUSSIE, *Petite chronique*, p. 238.

55. Jeanne de JUSSIE, *Petite chronique*, p. 239.

56. Jeanne de JUSSIE, *Petite chronique*, p. 239.

57. Relevons que l'épisode se déroula sous la direction de la seconde génération des Réformateurs, puisque Calvin et Farel avaient alors été chassés de la ville.

58. A.-L. HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, p. 295-296).

59. On ne connaît de nos jours plus qu'un seul exemplaire de cet écrit, détenu par le Musée historique de la Réformation à Genève (Irena BACKUS, « Marie Dentièrre : un cas de féminisme théologique à l'époque de la Réforme ? », art. cit., p. 181).

## La réception des écrits de Catherine Zell à Strasbourg

Certains historiens n'ont pas manqué de souligner les propos critiques de Martin Bucer au sujet de l'épouse Zell<sup>60</sup>. D'autres ont mis en avant les éloges de Wolfgang Capiton, en omettant les propos plus modérés du Réformateur quant à l'attitude de Catherine Zell<sup>61</sup>. Seuls deux auteurs, Michel Weyer<sup>62</sup> et Elsie McKee<sup>63</sup>, ont su retracer avec justesse les relations qui unissaient Catherine Zell aux collègues de son mari, et qui ont influencé la réception des écrits de cette femme.

Martin Bucer s'était lié d'une profonde amitié avec les Zell. Dès son arrivée à Strasbourg, il avait été accueilli par le prédicateur de la cathédrale<sup>64</sup>. Il apprécia immédiatement les qualités de Catherine Schütz, qu'il qualifia, dans une lettre du 28 novembre 1523, de « la plus évangélique jeune fille »<sup>65</sup>. L'estime que Bucer et les Zell se portaient mutuellement fut signifiée de manière concrète lorsque Bucer accepta de célébrer leur mariage. Ainsi vers la fin de sa vie, Catherine se souvenait-elle avec émotion de « ce cher Bucer [...] qui nous a aussi mariés »<sup>66</sup>.

Les relations entre Martin Bucer et Catherine Zell ne furent pas toujours aussi cordiales et paisibles. La majorité des critiques que Bucer formula au sujet de l'épouse Zell se trouve dans les lettres que le Réformateur adressa à Marguerite et Ambroise Blaurer, entre 1533 et 1534, et concerne – selon McKee – tout particulièrement deux points<sup>67</sup> :

- la trop grande tolérance de Catherine à l'égard des dissidents, et de Schwenckfeld en particulier. Ainsi Bucer aurait-il souhaité que Matthieu Zell prêche davantage en faveur « de l'unité de l'Église. [...] Mais] son épouse le détourne de cette activité »<sup>68</sup>.

---

60. Les biographes ont ainsi fait grand cas de l'étonnement de Bucer face à l'attitude de Matthieu Zell, un « brave homme » qui se laisse gouverner par son épouse, de vingt ans sa cadette (voir par exemple Timotheus Wilhelm RÖHRICH, *Mittheilungen aus der Geschichte der evangelischen Kirche des Elsasses*, 3 tomes, Strasbourg, Silbermann, 1855, p. 132). Plus récemment, des historiens ont encore insisté sur les remarques acides de Bucer au sujet des Zell (Marion OBIRTZ, « Katharina Zell – Kirchenmutter, Publizistin, Apostelin, Prophetin », art. cit., p. 383).

61. Thomas KAUFMANN, « Pfarrfrau und Publizistin – Das reformatorische « Amt » der Katharina Zell », art. cit., p. 192.

62. Michel WEYER, « Bucer et les Zell : une solidarité critique », in : C. KRIEGER et M. LIENHARD (eds.), *Martin Bucer and sixteenth century Europe, Actes du colloque de Strasbourg (28-31 août 1991)* t. 1, Leiden, Brill, 1993, p. 275-295.

63. L'analyse de MCKEE est d'autant plus intéressante qu'elle étudie les relations de Catherine Zell avec plusieurs collaborateurs de son époux, et non pas seulement avec Bucer (*Katharina Schütz Zell 1*, op. cit., p. 456-464).

64. Martin GRESCHAT, *Martin Bucer (1491-1551), Un Réformateur et son temps*, traduction française de Matthieu Arnold, Paris, PUF, 2002, p. 60.

65. « virgine evangelicissima » (*BCorr.* 1, 28 novembre 1523, n° 53, p. 211).

66. « der liebe Butzer [...] der uns auch zusammen geben hat » (Catherine Zell, *Ein Brief an die gantze Burgerschaft der Statt Strassburg*, 1557 in : Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell 2*, op. cit., p. 239).

67. Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell 1*, p. 456-458.

68. « ecclesiae unitate [...]. Ad opera uxore eum detrudit » (Martin Bucer, in : Traugott Schiess, *Briefwechsel der Brüder Blaurer 1*, 8 janvier 1534, n° 390, p. 459). Bucer appréciait lorsque Catherine Zell se montrait modérée face aux idées des dissidents : « l'épouse de Zell est pieuse et n'approuve pas les



Martin Bucer

- l'influence jugée démesurée que Catherine exerçait sur son époux<sup>69</sup>. Bucer s'était montré particulièrement sévère à ce sujet, dans une lettre datée du 16 novembre 1533 : il affirma en effet que Matthieu Zell était « gouverné par sa femme »<sup>70</sup> et que celle-ci était une personne « déchaînée qui s'aime [trop] elle-même »<sup>71</sup>. Dans ce courrier, Bucer se montra dur à l'égard de tous ses collègues, Zell, Capiton et Hédion, mais aussi à son propre sujet : « Qu'en est-il de toi, ô mon Bucer ? Mille, mille fois misérable, voyant tout sans exception [mais] d'un zèle inutile »<sup>72</sup>. Si donc on peut relever le caractère singulier de cette lettre, dans laquelle Bucer confiait sa fatigue et sa déception passagère, ses remarques concernant le caractère et la trop grande estime de soi de Catherine Zell ne sont quant à elles pas exceptionnelles.

---

idées de Schwenckfeld que nous répropons » (Martin Bucer, *QGTE* n° 502, p. 271, 5-6). L'inverse était tout aussi vrai : Catherine était heureuse que les Réformateurs de la première génération, au contraire de ceux de la seconde, n'aient pas fait part publiquement de leurs différends avec les dissidents : « aussi Bucer lui-même, qui pourtant d'habitude était très dur et sévère contre lui [Schwenckfeld], ne l'a jamais si grossièrement dénoncé publiquement en chaire devant la foule » (Catherine Zell, *An herr Caspar Schwenckfelden*, 1553 in : Elsie Anne McKEE, *Katharina Schütz Zell 2*, *op. cit.*, p. 138).

69. Cette influence concernait notamment le rejet de Catherine de la pratique des parrains et marraines lors des baptêmes : « à propos du parrainage, nous essayons de vaincre Matthieu en nous montrant accommodants ; en dehors de cela il est sans reproches et toujours plus courageux contre les sectes. Nous nous efforcerons de conserver son épouse » (Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer* 1, 3 mars 1534, n° 402, p. 476).

70. Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer* 1, 16 novembre 1533, n° 377, p. 442.

71. « furit sese amando » (Martin Bucer, in : Traugott Schiess, *Briefwechsel der Brüder Blaurer* 1, 16 novembre 1533, n° 377, p. 442).

72. « *Eccquid tu, mi Bucere ? Milies, milies miser, videns nonnihil, sed inaniori studio* » (Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer* 1, 16 novembre 1533, n° 377, p. 442).

Aussi estimons-nous qu'il faut ajouter aux deux types de critiques répertoriés par McKee un troisième, qui regroupe les remarques de Bucer relatives à la personnalité de Catherine Zell. En effet, Bucer estimait que l'épouse de son collègue avait une trop grande estime de sa personne et que, de ce fait, elle refusait d'être enseignée par d'autres. Or Bucer estimait qu'il s'agissait là de défauts particulièrement dérangeants<sup>73</sup>, bien qu'il reconnaisse dans le même temps de véritables qualités à l'épouse Zell. Il souligna cette dualité à de maintes reprises :

- en septembre 1531, il se plaignit de son amour propre qui faisait qu'elle appréciait trop de s'entendre parler en public : « elle craint Dieu, cependant [...] pour ce qui est de parler [en public] elle se montre douce et sa manière n'y est pas du tout opposée »<sup>74</sup>.
- en octobre 1533, il dénonça sa trop grande influence sur son époux : « cette personne bonne, avec laquelle vous agissez, dirige à travers son homme la grande église et la communauté, et pour la plus grande part de ce qui concerne la prédication »<sup>75</sup>.
- en janvier 1534, il l'accusa de ne porter attention qu'aux personnes qui s'intéressaient à elle : « elle est une personne bonne et aime vraiment le Seigneur ; mais nous nous donnons volontiers beaucoup de mal, nous lui accordons trop d'importance et celui qui ne le fait pas, [c'est comme s'il] ne faisait rien du tout. Conservez-lui votre amitié. Puisse nous davantage l'entourer ! Elle en écoute d'autres »<sup>76</sup>.
- en février 1534, il dénonça une fois encore son excès d'amour propre : « sa femme aussi est pieuse, quoique pleine d'amour d'elle-même »<sup>77</sup>.

Martin Bucer résuma cette situation dans une lettre de mars 1534, adressée à Marguerite Blaurer : malgré ce caractère difficile, il était important de rester en bons termes avec Catherine, du fait de ses qualités propres et de la notoriété du couple Zell parmi les Strasbourgeois. Ainsi affirmait-il à Marguerite : « la femme de Zell est ainsi. Tu fais bien de préserver son amitié sans discussion »<sup>78</sup>. Les relations entre Catherine Zell et Martin Bucer étaient donc faites de sentiments mitigés, entre l'agacement et la sympathie. Leurs rapports furent toutefois davantage marqués par l'estime réciproque que par les critiques – condensées dans les années 1533-1534 –, comme en atteste la fin de leurs vies.

73. En revanche, Bucer ne dit à aucun moment que ces défauts seraient plus spécifiquement féminins.

74. « sie ist gottesfürchtig, alleyn [...] das sy der red etwa milt und yrer weysz nit so gar abholdt ist » (Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer 2*, Anhang II, 19 sept. 1531, n° 5, p. 792-793).

75. « diss gut mensch, mit dem yr handelt, regieret durch syn man die grosse kirch und gemeyn, so fil die predig belanget, zum grösseren teyl » (Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer 2*, Anhang II, 23 octobre 1533, n° 24, p. 802).

76. « Sie ist eine gute Person und hat den Herrn wahrhaft lieb ; aber wir machen uns gern zu schaffen, halten zu viel darauf, und wer nicht so tut, der tut nichts. Bewahrt ihr die Freundschaft. Könnten wir nur mehr um sie sein ! Sie hört auf andere » (Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer 2*, Anhang II, 8 janvier 1534, n° 25, p. 802).

77. « auch seine Gattin ist fromm, obschon voll Eigenliebe » (Martin Bucer, in : Traugott Schiess, *Briefwechsel der Brüder Blaurer 1*, 16 novembre 1533, n° 377, p. 468).

78. « Zells Gattin ist so. Du tust gut, Freundschaft ohne Disput zu halten » (Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer 2*, Anhang II, 3 mars 1534, n° 27, p. 806).

Ainsi lorsque Matthieu Zell décéda, c'est Martin Bucer qui se chargea de prononcer le discours de remise à Dieu. Il se préoccupa ensuite du sort de Catherine qui vivait très mal son veuvage : il organisa pour elle un séjour à Bâle et à Zurich, la confiant à ses collègues suisses en tant que « veuve de notre [collègue] Zell, une femme pieuse et sainte qui vient à vous, [voir] si peut-être elle peut trouver quelque adoucissement dans sa souffrance »<sup>79</sup>. Catherine Zell sut lui rendre la pareille lorsque Bucer se trouva lui-même dans le besoin. Leurs liens se resserrèrent ainsi au moment de l'Interim, lorsque Martin Bucer fut condamné à l'exil : Catherine Zell n'hésita pas à lui offrir son foyer comme refuge avant son départ, tout comme l'avait fait son époux lors de l'arrivée des Bucer à Strasbourg. La lettre qu'elle lui adressa alors qu'il s'était établi en Angleterre confirma la sympathie qu'elle lui portait puisqu'elle le qualifia, avec Paul Fagius, de « mes chers messieurs et amis particuliers »<sup>80</sup>.

Wolfgang Capiton éprouvait, lui aussi, des sentiments mitigés à l'égard de l'épouse de son collègue. Apréciant les femmes discrètes, il estimait Catherine Zell trop prompte à s'exprimer publiquement<sup>81</sup>. Toutefois, s'il était surpris – voire gêné – par la liberté d'expression de la jeune femme, il reconnaissait ses qualités, et notamment sa foi. Il faisait ainsi part à un Wittenbergeois de son étonnement au sujet du comportement de Catherine Zell, « laquelle est assez audacieuse pour écrire au maître Docteur [Luther] et faire étalage de sa sagesse »<sup>82</sup>. Capiton, qui craignait sans doute le scandale, préféra envoyer des recommandations aux Wittenbergeois avant qu'ils n'accueillent le couple Zell. Ses propos attestent de la rareté des prises de parole féminines, puisque le Réformateur tenta d'excuser cette exception strasbourgeoise en invoquant la foi de la jeune femme : « vous entendrez clairement et publiquement, combien nos femmes sont peu silencieuses. Du reste elle est vertueuse et pieuse »<sup>83</sup>.

Strasbourg semble en effet avoir constitué une plate-forme particulière pour les femmes qui désiraient s'exprimer publiquement sur des questions religieuses. Ainsi les trois femmes publicistes Argula von Grumbach, Catherine Zell et Marie Dentière avaient-elles en commun la cité alsacienne. Les éditeurs de la ville avaient éprouvé un réel intérêt pour les écrits féminins : ils avaient imprimé le premier pamphlet d'Argula von Grumbach – le premier écrit féminin en faveur des idées évangéliques –, puis l'apologie de Catherine Zell. C'est sans doute inspirée par ce milieu propice que Marie Dentière osa elle aussi, bien que sous couvert d'anonymat, publier ses écrits à Genève lorsqu'elle s'y établit<sup>84</sup>.

79. « S.D. Zeli nostri vidua et pia et sancta mulier venit ad vos, si forsan inde doloris sui remissionem aliquam inveniatur » (Martin Bucer à Myconius avant le 16 juillet 1548, cité par McKEE, *Katharina Schütz Zell* 1, *op. cit.*, n. 103, p. 458).

80. « meinen lieben herren und sonderen freunden » (25 mai 1549, in : McKEE, *Katharina Schütz Zell* 2, *op. cit.*, p. 111).

81. Elsie McKEE, *Katharina Schütz Zell* 1, *op. cit.*, p. 460.

82. « quae ad dominum Doctorem scribere suamque sapientiam ostentare ausa est » (QGTE III, 10 mars 1538, doc. 814, p. 138, 11-12).

83. « plane audietis vos coram, quam mulieres nostrae minime mutae sint. Alioqui proba et pia est » (QGTE III, 10 mars 1538, doc. 814, p. 138, 17-18).

84. Marie Dentière avait en effet vécu près de trois ans à Strasbourg. Elle avait sans doute été confortée



**Wolfgang Capiton**

Le contexte strasbourgeois présente une seconde particularité. C'est dans cette seule ville qu'une femme, Catherine Zell, put s'exprimer publiquement sur une si longue période, de 1524 à 1562. Si cette exception était liée à la personne et à la vie même de Catherine, elle est également liée à l'atmosphère de tolérance qu'y avaient élaborée les Réformateurs de la première génération. S'ils étaient parfois gênés ou agacés par les interventions de Catherine Zell, ils savaient reconnaître ses talents et sa foi. Et, s'ils désapprouvèrent certains de ses actes et ou ses idées, l'accord profond et l'estime réciproque qui les unissaient permirent de passer outre les préjugés de leur temps. Ainsi, trois des quatre principaux Réformateurs strasbourgeois de la première génération firent appel à Catherine Zell – et à elle seule – pour les accompagner dans une « bonne mort », domaine pour lequel elle semblait posséder des capacités particulières<sup>85</sup>. Certains contemporains laïcs de Catherine ont eux aussi reconnus ses talents de parole, et pas uniquement dans le contexte d'assistance dans la mort.

---

dans son désir de s'exprimer publiquement par les écrits luthériens de 1520, dont une traduction française était disponible dans la cité alsacienne dès 1526 (Philippe DENIS, *Les Églises d'étrangers en pays rhénans (1538-1564)*, Paris, 1964, p. 63-64).

85. Ils reconnaissaient donc à cette femme une capacité jusque-là reconnue aux hommes seuls. Voir à ce sujet différentes lettres. Pour la mort de Capiton, voir Martin Bucer, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer* 2, 6 avril 1542, n° 940, p. 120. Au sujet de la mort de Matthieu Zell,

Ainsi un chroniqueur évangélique de Saint-Gall, après avoir lu la lettre adressée aux femmes de Kentzingen, compara-t-il Catherine Zell aux femmes fortes de la Bible qui, sur l'appel de Dieu, prenaient la parole et agissaient dans des domaines généralement réservés aux hommes :

« la chrétienne femme Catherine Schütz, épouse du prédicateur Matthieu Zell de Strasbourg, a de tout cœur consolé, enseigné et exhorté avec la Parole de Dieu les chrétiens souffrants, qu'ils se trouvent ici ou là, à supporter volontiers la croix du Christ, grâce à un particulier petit livre imprimé ; elle l'a fait de telle façon que l'on peut s'étonner d'un aussi grand don dans le si fragile vase [que constitue] une femme. On voudrait comparer ces deux sœurs sus-dites [Catherine Zell et Argula von Grumbach] dans l'*Ancien Testament* à Déborah et Houlda en *Juges* 4 et 5 et en 2 *Chroniques* 34,[22-28], et dans le Nouveau aux filles de Philippe dans les Actes des Apôtres [21,9] et à Anne en Luc 2, [36-38] »<sup>86</sup>.

De même un érudit strasbourgeois, Abraham Löscher, réagit-il très positivement lorsqu'elle s'exprima publiquement lors de l'enterrement de Matthieu. Il souligna que Catherine Zell « a rappelé les pieuses actions de son cher époux et combien elle souffrait d'être déliée des liens conjugaux, mais qu'elle se fortifiait dans la sainte consolation et elle estimait qu'il était indécent de céder à ses peines »<sup>87</sup>. Daniel Specklin, un chroniqueur de la génération suivante, légitimait quant à lui cette intervention en affirmant qu'elle était adressée aux femmes de l'assemblée :

« son épouse Catherine, debout sur sa bière et son cercueil lors de son enterrement, a fait une belle prédication pour les femmes avec un grand sérieux, elle a démontré que son mari n'était pas mort mais maintenant vraiment vivant, elle l'a prouvé à l'aide de la Parole de Dieu, elle n'a pas pleuré et elle ne portait pas le deuil »<sup>88</sup>.

Ainsi Catherine Zell avait-elle rencontré des réactions plutôt favorables à ses prises de parole. Ce fait était dû à trois facteurs principaux :

- elle était docte et connaissait particulièrement bien le contenu des Écritures Saintes.

---

voir Catherine Zell, *Klag red*, 11 janvier 1548, in : McKEE, *Katharina Schütz Zell* 2, p. 79. En ce qui concerne la mort de Hédion, voir Catherine Zell, *Ein Brieffe an die gantze Burgerschafft der Statt Strassburg*, 1557 in : Elsie Anne McKEE, *Katharina Schütz Zell* 2, *op. cit.*, p. 237.

86. « Dise lidenden christen, wo sy hin und wider sind, hat die christenliche frow Katharina Schützin, Mathis Zellers, predicanten zu Strassburg, eeliche husfrow, mit ainem besonderen getruckten büchli, das crüz Christi willigklich zu dulden, durch Gottes wort herzlich getröst, underricht und vermanet, der gestalt, das ainer sich der hohen gab in so ainem schwachen gfüß ains wibs verwunderen muoss. [Argula von Grumbach] Diese zwo obgemelten schwösteren möchte ainer verglichenen im alten Testament Delbore und Olde, Judic. 4 und 5, 2 Paralip. 34, und im nüwen den dochteren Philippi in der apostol gschicht und der Anna, Luce 2 » (*Johannes Kesslers Sabbata mit kleineren Schriften und Briefen*, St Gall, Egli et Schoch, 1902, p. 132, cité par Elsie McKEE, *Katharina Schütz Zell* 2, p. 2).

87. « recitat pia facta mariti Charaque coniugii vincla soluta dolet , sed se solamine sacro Munit, et aerumnis cedere turpe putat » (Löscher, *Epicedion*, B2v, cité par Elsie McKEE, *Katharina Schütz Zell* 2, p. 66).

88. « Sein haussfrau Catharina stund auf sein baar auf der begraebnis, thate eine schoene predig zu den weibern mit grossem ernst, zeigte an wie ihr hausswirth nit gestorben sondern erst recht lebendig worden waere, bewiesse solches mit goettlicher geschriff, weynet nit, trug auch kein leyd » (Daniel SPECKLIN, 1587, in : *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace* 14 (1889), § 2386, p. 363).

- elle n'avait pas d'enfants. Elle avait donc, par rapport à d'autres femmes, davantage de temps à consacrer aux affaires extérieures, et la société était moins exigeante à son égard au sujet des affaires domestiques.
- son mari l'a toujours soutenue et même encouragée dans ses décisions<sup>89</sup>. Et, si peut-être Matthieu n'a pas toujours partagé les convictions de son épouse de manière aussi entière que Catherine a pu l'affirmer<sup>90</sup>, le fait que sa femme ait pu continuer à jouer un rôle public si important à Strasbourg prouve bien que le Réformateur y consentait. Sans son soutien, elle aurait été rapidement réduite au silence, comme l'avait été Argula von Grumbach.

Ces trois facteurs avaient conféré une certaine liberté de parole et d'action à Catherine Zell, dont les talents étaient reconnus par les Réformateurs de la première génération ainsi que par ses contemporains laïcs. Aussi avait-elle pu s'adresser à de nombreux hommes éminents, y compris en dehors de Strasbourg, comme elle le fit avec Martin Luther. Le Réformateur de Wittenberg lui répondit de manière très cordiale :

« à la vertueuse femme, celle de Matthieu Zell de Strasbourg, mon aimable et chère amie. Grâce et paix en Christ ! Ma chère amie<sup>91</sup> ! Je n'ai jusqu'à présent pas répondu à votre écrit, qui m'est parvenu il y a longtemps maintenant. Car j'ai pensé qu'il était trop tôt, car les événements étaient encore si nouveaux. Mais comme (Dieu soit loué) l'âpreté [de la polémique au sujet de la Cène] a un peu diminué<sup>92</sup>, je veux vous répondre en retour à votre écrit. Que vous cherchiez auprès de vos deux seigneurs et d'autres amis de l'aide et, si cela plaît à Dieu, que la paix et l'unité soient conservées »<sup>93</sup>.

Pourtant, cette liberté d'expression – certes relative<sup>94</sup> – de Catherine Zell fut largement restreinte par les Réformateurs strasbourgeois de la seconde génération, comme elle le reprocha à Louis Rabus dans le courrier qu'elle lui adressa :

---

89. Marion OBITZ, « Katharina Zell – Kirchenmutter, Publizistin, Apostelin, Prophetin », p. 383.

90. Marc Lienhard pose par exemple la question de la réalité de la tolérance de Matthieu Zell à l'égard des dissidents (« La percée du mouvement évangélique à Strasbourg : le rôle et la figure de Matthieu Zell (1477-1548) », in : Georges LIVET et Francis RAPP (éd.), *Strasbourg au cœur religieux du XVI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Istra, 1977, p. 94).

91. Littéralement : « femme ».

92. Littéralement : « s'est un peu modifiée ».

93. « Der Tugentsamen frawen, der Mathes Zellin zu Strassburg, meiner freundlichen, lieben freundin. Gnad und frid inn Christo! Meine liebe frawe! Ich hab ewer schriff, so nun langest mir zu komen, bis heer nicht verantwort. Denn ich gedacht, Es wer noch zu frue, Weil die sachen noch so new war. Aber weil (Got lob) ist die scherpfe ein wenig sich geendert, will ich nu widerumb euch ewer schriff furgehalten haben. Das ihr nu auch beide bey ewern herren und andern freunden helfft anhalten, Das (so es got gefiel) fryd und einikeit mocht erhalten werden » (WA Br 6, n° 1777, p. 27, 1-9).

94. L'apologie de Catherine Zell avait en effet été censurée (voir à ce sujet Merry WIESNER, « Katharina Zell's *Ein Brieff an die ganze Burgerschaft der Statt Strassburg as Theology and Autobiography* », *Colloquia Germanica* 28 (1995), Tübingen, p. 245-254). Les autorités strasbourgeoises, si elles désapprouvaient certains actes de l'épouse Zell et notamment ses prises de parole publiques, agissaient pourtant avec elle avec déférence, en raison de sa très grande popularité (Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell 1*, *op. cit.*, p. 464).

« toutefois si j'ai écrit ou dit quelque chose qui s'oppose à beaucoup de savants, qui sont aussi des êtres humains, et David dit dans le psaume [2 Samuel 1, 19-27] que les grands se trompent<sup>95</sup> aussi, ils l'ont cependant très bien accepté de ma part et avec reconnaissance, ils m'ont quand même aimée, sachant de quel cœur que je faisais tout cela, et aucun ne m'a écrit une lettre si déshonorante [que celle de Rabus], même notre maintenant bienheureux docteur Luther lui-même, quand je lui ai écrit à propos de la très difficile action de controverse et de la querelle des sacrements, et il n'a pas dissimulé de m'avoir répondu de manière si amicale »<sup>96</sup>.

Malgré les difficultés qu'elle rencontra à la fin de sa vie, Catherine maintint ses fermes prises de position. Elle estimait que les prédicateurs de la seconde génération, par leurs actes et leur intolérance, déshonoraient la mémoire de son époux et de ses collègues. Aussi exprima-t-elle son désaccord par un acte fort : « c'est pourquoi je me retire de la communion de vos sacrements »<sup>97</sup>. Catherine Zell souffrait de n'être plus appuyée par la seconde génération de Réformateurs, ce que son époux avait craint et lui avait prédit avant sa mort :

« Ô que ces paroles m'avaient atteinte comme un coup de couteau ! Elles se sont déjà réalisées en partie : je suis déjà considérée comme si indigne par nos hommes doctes, comme si je n'avais jamais servi l'Église, [je reste] sans aucun amour ni consolation, portant mes croix, si (comme l'avait dit mon cher époux) je ne fais pas tout ce qui leur plaît, et, de beaucoup de manières, je ne suis consolée par personne »<sup>98</sup>.

Catherine Zell n'avait donc plus le soutien des Réformateurs de la seconde génération. Les laïcs, en revanche, lui demeurèrent favorables. Ainsi lorsque Félicitas, l'épouse du Docteur von Andernach<sup>99</sup> – disciple de Schwenckfeld – décéda, les autorités religieuses de la ville refusèrent de l'enterrer sans faire mention de ses convictions

---

95. Ou : « chutent, tombent ».

96. « Hab ich aber ettwan geschriben/ und geredt gegen vilen gelerthen/ die auch menschen gewesen/ und David sagt im Psalmen/ Grosse leüth felen auch/ das haben sie mir doch alles zu gut/ und danck auffgenommen/ mich dannocht lieb gehapt/ gewiss auss was hertzen ich das alles thu/ unnd mir keiner einen solchen schmachbrieff geschriben/ wie auch unser jetz sälinger D. Luthers selbs/ da ich jhm in der schwern tröfflichen handlung und zanck des Sacraments schribe/ und auch nit heüchlet/ wie früntlich schribe er mir aber widerumb » (Catherine Zell, *Ein Brieff an die gantze Burgerschafft der Statt Strassburg*, 1557 in : Elsie Anne McKee, *Katharina Schütz Zell 2*, op. cit., p. 235).

97. « worumb ich mich/ der gemeinschaft uwerer sacrament entzihe » (Catherine Zell, *An herr Caspar Schwenckfelden*, 1553 in : Elsie Anne McKee, *Katharina Schütz Zell 2*, op. cit., p. 139).

98. « O/ wie gingen diese wort/ wie ein messer jnn mich/ sey sint schon zum theil wor worden/ jch bin schon so unnwert bey unseren gelehrten/ als ob ich der kurchen nie gedienet hete/ on alle lieb und trost/ jnn mynen crützen/ so ich (nach mynes lieben mans redd) nit alles thu wass jnen gefalt/ jch bin aber so manlich unnetröst by allen » (Catherine Zell, *An herr Caspar Schwenckfelden*, 1553 in : Elsie Anne McKee, *Katharina Schütz Zell 2*, op. cit., p. 152). La fin de la phrase, traduite littéralement, est : « et je reste de beaucoup de manières inconsolée par tous ».

99. Gonthier d'Andernach (1497-1574). Humaniste, médecin célèbre, il fut engagé à la cour du roi de France en 1536. Mais, inquieté pour ses convictions religieuses, il vint se réfugier à Strasbourg à partir de 1544. Il consacra toute sa vie à la lutte contre la peste (Robert STEEGMAN, « Gonthier d'Andernach », *NDBA* 1 (1986), p. 39).

hérétiques<sup>100</sup>. Sa famille n'hésita alors pas à faire appel à Catherine Zell pour mener l'office. Un témoin de la scène se réjouit des talents de prédicatrice de la veuve :

« la femme du Dr. Andernach est décédée et Catherine Zell, qui en raison d'hydropisie a dû être conduite en carriole au cimetière, a prononcé l'oraison funèbre. Tu sais que toute la famille Scher est partisante de Schwenckfeld. C'est pour cela que la défunte n'a jamais appelé un prédicateur pendant sa maladie. Et lorsque les héritiers ont prié le pasteur de Saint-Pierre-le-Jeune, qui habite à côté d'Andernach, de prononcer l'oraison funèbre, il a accepté à condition que, s'il louait en premier les bienfaits de la défunte et ses autres vertus, il exposerait ensuite sa séparation de l'Église chrétienne du Christ : tel était l'ordre que lui avait donné le surintendant Marbach. Andernach, Scher et sœur Élisabeth s'y sont opposés et ont organisé l'enterrement à une heure inhabituelle, le matin à six heures ; et comme personne n'était présent pour exhorter et consoler le cortège funèbre, [Catherine] Zell a accompli cette tâche avec succès »<sup>101</sup>.

Catherine Zell accepta encore de célébrer, trois mois plus tard, les funérailles de la sœur de Félicitas, Élisabeth Scher Hecklin. En effet, bien que les autorités religieuses se soient déclarées prêtes à accomplir cet acte, aucun prédicateur ne désirait réellement le faire. Aussi Catherine Zell avait-elle accepté d'officier pour honorer la mémoire de son amie, mais également pour dénoncer le comportement du nouveau clergé. Un proche de la défunte écrit :

« madame Élisabeth Hecklin est décédée vendredi et, bien que les prédicateurs aient été interpellés pour célébrer l'enterrement, aucun n'a voulu le faire. C'est donc moi qui ai fait porter la veuve bienheureuse de maître Matthieu jusqu'à l'extérieur [de la ville] et, comme cela s'est passé pour la femme de docteur Andenach, je l'ai fait prêcher et j'ai attiré les prédicateurs, et ensuite les prédicateurs de saint Nicolas et ceux de la cathédrale lors de la prédication principale ont amené l'affaire en chaire »<sup>102</sup>.

100. Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell 1, op. cit.*, p. 222-223.

101. « Dr. Andernachs Gattin ist gestorben, und Katharina Zell, die infolge Wassersucht in einem Wagen zum Grab geführt werden musste, hat die Grabrede gehalten. Du weißt, dass die ganze Familie Schär Schwenckfeld anhängt. Deshalb rief die Verstorbene während ihrer mehrtägigen Krankheit keinen Prediger ; als dann die Erben den Pfarrer am jungen St. Peter, neben dem Andernach wohnt, die Grabrede zu halten baten, sagte er zu unter der Bedingung, dass er zuerst die Wohltätigkeit der Toten und ihre sonstigen Tugenden preisen, dann aber ihren Abfall von der Kirche Christi darlegen werde ; so habe der Superintendent Marbach im geboten. Andernach, Schär und die Schwester Elisabeth weigerten sich dagegen und nahmen das Begräbnis zu ungewohnter Stunde, morgens um 6 Uhr, vor, und da niemand zugegen war, um das Leichengefolge zu ermahnen und trösten, übernahm die Zellin mit Glück diese Aufgabe » (Gerwing BLAURER, in : Traugott SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Blaurer* 3, 1 avril 1562, n° 2443, p. 689).

102. « dz frau Elisabeth Hecklerin jetz freytags mit tod abgangen unnd wiewol die prediger angesprochen mit der leich zügon/ dz hab keiner thun wollen. Also habe ich meister Mathis seligen witwe hienaus tragen lassen und wie bey D. Andernachs hausfraw leich beschehen/ gepredigt und die prediger angezogen/ so haben nachmalen die prediger zu Sanct Claus und in der ober predig im munster die hestori uff die canzl bracht » (*AMS XXI*, f86v, 15 juin 1562 ; Elsie Anne MCKEE, *Katharina Schütz Zell 1, op. cit.*, p. 225).

En effet, les Réformateurs de la seconde génération furent choqués des actes de Catherine Zell, qu'ils dénoncèrent dans leurs offices dès le jour suivant, le dimanche 14 juin 1562. Ils souhaitaient que cette femme soit réprimandée pour avoir pris la parole en public et attaqué le clergé<sup>103</sup>. Mais le Conseil de la ville ne réagit pas, et invoqua pour justifier son silence l'état de santé de la veuve Zell :

« autre point, en ce qui concerne Catherine Zell. Il est reconnu qu'il ne lui sied pas en tant que femme de prêcher, on devrait la convoquer et lui faire part de ce que mon maître s'est plaint à ce sujet, qu'elle doit se soumettre au ministère de la prédication et que surtout elle doit se soumettre à nouveau aux sacrements et aux prédicateurs. Mais parce que maintenant elle est malade, il faut que l'on suspende son affaire jusqu'à ce qu'on puisse la convoquer. Si elle meurt, elle ne le fera plus de toute façon »<sup>104</sup>. Cette réaction du Conseil peut se comprendre de deux manières : soit il estimait vraiment que le problème se réglerait rapidement avec la mort de Catherine Zell, soit il acceptait les interventions publiques de la veuve du Réformateur et il invoquait son état de santé comme prétexte. Toujours est-il que Catherine Zell n'eut pas à pâtir de ses deux dernières interventions pastorales.

Mais la controverse liée à sa personne surgit une dernière fois lors de sa mort, le 5 septembre 1562. Sous l'ordre de Marbach, les autorités religieuses de la ville se dirent prêtes à procéder à la cérémonie, à condition d'évoquer la part hérétique de la foi de Catherine Zell. Les amis de la défunte voulaient éviter cet affront. Ils s'adressèrent à Conrad Hubert, ami de longue date des Zell, pour célébrer les funérailles. Il promit d'accepter si les proches de Catherine ne trouvaient personne d'autre, mais il n'était pas enthousiaste à cette idée car il était lui-même dans une position difficile par rapport au clergé de la ville<sup>105</sup>. Toutefois, devant le refus de ses collègues, Hubert tint sa promesse et célébra l'enterrement de Catherine Zell, le 6 septembre 1562, devant plus de deux cents personnes.

---

103. Elsie Anne McKEE, *Katharina Schütz Zell 1*, *op. cit.*, p. 226.

104. « Auff dem andern püncten Katharina Zellin belangendt. Erkannt dieweil es ir [als ein weibs]bild nit gebüert zu predigen so [sollte man sy] beschicken und ir anzeigen dz mein hern ein beschwerd darob/ dz sye sich des predig ampts underziehe und sonnderlich dz sye wider sie sacramenten unnd die prediger angezogen. Doch weil sye jetzo kranck/ so soll mans einstellen [ob] ir sachens jer werden wolt dz mans beschicken kont. Sturbt sye/ dann so thut sies one dz nym » (*AMS XXI*, f187r, 15 juin 1562 ; Elsie Anne McKEE, *Katharina Schütz Zell 1*, *op. cit.*, p. 226).

105. Depuis 1556 en effet, les collègues de Hubert lui avaient interdit de célébrer la Cène avec eux ; à partir de l'été 1562, ils lui interdirent également de distribuer la communion (Elsie Anne McKEE, *Katharina Schütz Zell 1*, *op. cit.*, p. 227-228).

## Conclusion

Les premiers Réformateurs avaient ouvert une brèche qui, pensaient-ils, se refermerait lorsqu'un nouvel ordre serait instauré. De fait, les théologiennes laïques représentaient un phénomène nouveau dans les débuts de la Réformation, qui demeura restreint, aussi bien dans l'Empire germanique que dans les villes suisses : les femmes publicistes, y compris les plus célèbres d'entre elles comme Argula von Grumbach et Marie Dentièrre, furent rapidement réduites au silence et reléguées à la sphère domestique à laquelle elles avaient tenté d'échapper. Catherine Zell fut la seule à s'exprimer sur une très longue période, de 1524 à 1562. Cette situation est due à plusieurs facteurs : Catherine n'avait pas d'enfants, elle fut particulièrement soutenue par son époux, elle était très populaire parmi les Strasbourgeois et les autorités de la ville se montrèrent relativement tolérants à son égard. Les Réformateurs strasbourgeois et leurs concitoyens, bien que troublés par ces prises de parole féminines qui défiaient toute convenance, surent apprécier la qualité des interventions et des actions de cette femme. Ils lui reconnurent même des talents pastoraux spécifiques, en particulier dans l'aide à la préparation à la mort. Il n'en alla pas de même pour les Réformateurs de la seconde génération, qui condamnèrent avec sévérité les prises de parole de l'épouse Zell. Celle-ci conserva toutefois le soutien de la population, et peut-être des autorités civiles qui refusèrent de prendre des sanctions à son égard.

Cette particularité était liée à la personne et à la vie même de Catherine, mais également à l'atmosphère de tolérance qui régnait à Strasbourg dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et à l'esprit particulièrement ouvert de Martin Bucer et de ses collaborateurs. En outre, les Réformateurs strasbourgeois élaborèrent un système de pensée dans lequel coexistaient la liberté du chrétien, capable de faire des choses exceptionnelles s'il y était appelé par l'Esprit Saint, et un profond respect pour l'autorité de la Parole divine – reconnue comme le droit éternel et immuable – qui avait accordé à des femmes une place privilégiée dans l'œuvre de Salut divine. L'accord profond sur ce message et l'estime réciproque qui unissaient Catherine Zell aux Réformateurs de la première génération permirent à ces derniers de passer outre les préjugés de leur temps. Des femmes surent profiter de ces idées novatrices pour se créer des rôles dans lesquels on n'était pas habitué à les voir au XVI<sup>e</sup> siècle. Elles eurent ainsi accès à la parole publique dans la cité alsacienne plus facilement qu'ailleurs, et ce pour une durée nettement plus étendue.

## **Résumé**

La Réformation a apporté de profondes modifications à la vie des femmes au XVI<sup>e</sup> siècle. A Strasbourg, des femmes ont su à la fois profiter des avantages que leur procurait la Réformation et utiliser les arguments évangéliques pour se créer de nouveaux rôles. Certaines n'ont ainsi pas hésité à intervenir dans la sphère publique, qui leur était pourtant fermée à cette époque.

## **Zusammenfassung**

Die Reformation hat grundlegende Veränderungen in das Leben der Frauen des XVI. Jahrhunderts gebracht. In Strassburg haben es Frauen verstanden sowohl die Vorteile, die ihnen die Reformation bot, als auch die evangelische Argumentation zu nutzen, um sich neue Rollen zu schaffen. Einige haben es sogar gewagt, sich in das bis dahin für sie verschlossene öffentliche Leben einzumischen.

## **Summary**

Reformation brought deep modifications to the life of women in the XVI<sup>th</sup> century. In Strasbourg, some women were able to take advantage to the ideas of Reformation and at the same time to use evangelical arguments to create new roles for themselves. Some of them did not so hesitate to intervene in the public sphere, which was nevertheless closed to them at that time.

